



PROJET EOLIEN DU HAUT PLATEAU

Communes de BARLEUX, BELLOY-EN-SANTERRE et VILLERS CARBONNEL (80)

DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE



NOTICE PAYSAGERE, SURFACES ET IMPOSITION

Nom fichier informatique : 2.5.1-NoticePaysagere-Surfaces-Imposition

MARS 2016

PIECE PC 4 : NOTICE PAYSAGERE

L'ETAT INITIAL DU TERRAIN

Le projet éolien est prévu sur les communes de Barleux, Belloy-en-Santerre et Villers-Carbonnel, à l'Est du département de la Somme, à environ 55 km à l'Ouest d'Amiens.

Le projet est localisé sur le plateau du Santerre, à 2 km à l'Est de l'Autoroute A1 et à 2 km au Nord de l'Autoroute A29. Le parc éolien est traversé en son centre par la route départementale 1029, d'Ouest en Est.

L'implantation du parc éolien dans son ensemble se fait selon un axe orienté Nord-Sud.

Le parc éolien est entouré à l'Ouest par le village de Belloy-en-Santerre, au Nord par le village de Barleux, à l'Est par le village de Villers-Carbonnel et au Sud-Est par le village de Berny-en-Santerre. Le projet est situé sur des parcelles agricoles céréalières.

L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

▪ L'aménagement du terrain

Le projet consiste en l'implantation de 9 éoliennes et 3 postes de livraison électriques :

- 3 éoliennes et les 3 postes de livraison sur la commune de Belloy-en-Santerre
- 2 éoliennes sur la commune de Barleux
- 4 éoliennes sur la commune de Villers-Carbonnel

Aucune construction existante n'est supprimée. De même, aucun défrichage n'est nécessaire.

▪ Description des constructions

Les éoliennes tripales envisagées seront neuves.

Elicio souhaite que le projet puisse être réalisé avec des modèles d'éoliennes de plusieurs fournisseurs, sachant qu'il n'existe aucun standard en termes de dimensions et de caractéristiques de fonctionnement.

Plusieurs machines sont envisagées pour ce projet, parmi lesquelles le choix final sera arrêté avant travaux :

Modèle	Mât	Longueur de pale	Diamètre	Hauteur totale	Bas de pale
V126	117	63	126	180	54
N117	120	58,5	117	178,5	61,5
MM122	119	61	122	180	58
SWT130	115	65	130	180	50
N131	114	65,5	131	179,5	48,5
G132	114	66	132	180	48
V136	112	68	136	180	44
M140	110	70	140	180	40

Dans le cadre de l'étude d'impact, afin de ne pas risquer de sous-évaluer les impacts, dangers et inconvénients de l'installation, il a été choisi pour chaque critère la plus grande valeur de l'ensemble des modèles éligibles pour le projet.

Dans le cadre de la demande de permis de construire, le critère maximisant est la hauteur totale de l'éolienne et la hauteur de moyeu. Les dimensions retenues dans les plans sont donc les suivantes :

- Hauteur bout de pales : 180 mètres
- Hauteur de moyeu : 120 mètres
- Diamètre de rotor : 140 mètres

Le mât présente une structure acier tubulaire, au pied duquel est présent un escalier métallique d'accès à la porte de la tour de l'éolienne.

La fondation de chaque éolienne aura un diamètre d'environ 15 mètres mais la technologie des fondations sera déterminée par l'étude des sols réalisée préalablement aux travaux.

Les éoliennes seront de couleur blanche (RAL 9010, RAL 9003 ou RAL 9016) conformément aux exigences de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Elles seront équipées de feux de balisage, diurne et nocturne, conformément à la réglementation en vigueur.

Les trois postes de livraison seront de type « préfabriqué » et parfaitement identiques. Les dimensions extérieures seront : longueur = 9 m ; largeur = 2,60 m ; hauteur = 2,70 m.

Entièrement en béton (murs et toiture), les postes de livraison seront peints en brun terre de sienne (RAL 8001).

La serrurerie extérieure (portes/grille de ventilation) seront en acier de couleur brun terre de sienne (RAL 8001).

▪ Les accès

L'accès au site se fera depuis la route départementale D1029 desservant le parc éolien. Néanmoins, aucun chemin ne sera créé à partir de la D1029 : l'accès aux éoliennes s'effectuera à partir des routes et chemins existants.

Une étude spécifique des accès sera réalisée avant travaux afin de définir les accès à privilégier pour le chantier et les aménagements nécessaires.

Les chemins d'accès créés auront une largeur maximale de 5 mètres, seront revêtus d'une couche de finition gravillonnée. Une aire de grutage sera créée sur chaque parcelle accueillant une éolienne. Ces plateformes terrassées recouvertes d'une aire en stabilisé, et de dimension 60 x 30 mètres, permettront l'acheminement et le montage des pièces constituant les éoliennes.

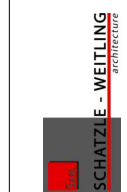
Après les travaux, l'aire temporaire de stationnement des camions au niveau de chaque éolienne sera entièrement démantelée.

Les aires de grutage et les chemins d'accès aux éoliennes seront conservés pendant toute la durée de fonctionnement des éoliennes afin de permettre toute intervention de maintenance ou de secours.

MAITRE D'OUVRAGE :
ELICIO FRANCE SAS
BOULEVARD RICHARD LENOIR 30
75011 PARIS
www.elicio.be



ARCHITECTE :
S.A.R.L. SCHATZLE WEITLING ARCHITECTURE
ZONE ECO-PARC - OCEANIS - Bâtiment 1A
35, rue Heroun Tazleff
54 320 MAXEVILLE
Tél. 03.83.28.22.25 - Fax. 03.83.28.51.45
SIRET : 522 917 970 00017



PROJET EOLIEN DU HAUT PLATEAU
Communes de Barleux, Belloy-en-Santerre et Villers-Carbonnel

NOTICE DESCRIPTIVE

ARCHI
19

Novembre 2016

INFORMATIONS GENERALES :

Commune d'implantation	Code postal	N° de section	N° de parcelle	Superficie de la parcelle	Emprise du projet sur la parcelle
E1 - BELLOY-EN-SANTERRE	80200	ZM	24 / 27	123 809	24.63
E2 - BARLEUX	80200	ZI	17	183 003	24.63
E3 - BELLOY-EN-SANTERRE	80200	ZM	18	53 880	24.63
E4 - BARLEUX	80200	ZI	21	157 095	24.63
E5 - BELLOY-EN-SANTERRE	80200	ZM	32	64 670	24.63
E6 - VILLERS-CARBONNEL	80200	ZC	19	154 151	24.63
E7 - VILLERS-CARBONNEL	80200	ZK	3 / 4	109 466	24.63
E8 - VILLERS-CARBONNEL	80200	ZK	3 / 4	109 466	24.63
E9 - VILLERS-CARBONNEL	80200	ZI	4	75 694	24.63
PDL 1 / PDL 2 / PDL 3 - BELLOY-EN-SANTERRE	80200	ZM	7	82 991	70.20

IDENTITE DE L'ARCHITECTE AUTEUR DU PROJET :

Vous avez eu recours à un architecte : Oui Non

Si oui, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous et lui faire apposer son cachet

Nom de l'architecte **SCHATZLE** Prénom **Valérie**

N° voie **35** Type de voie **rue** Nom de voie **Haroun TAZIEFF**

Ecoparc - Océanis - Bât. 1A Lieu-dit ou BP

Code postal **54320** Localité **MAXEVILLE**

N° d'inscription sur le tableau de l'ordre **S13967**

Conseil Régional de **rlo S01202**

N° de téléphone **0383282225** Adresse électronique **schatzle.weitling@sw-architecture.fr**

En application de l'article R*. 431-2 du code de l'urbanisme, j'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Signature de l'architecte  Cachet de l'architecte

SARL SCHATZLÉ - WEITLING Architecture
 Zone Ecoparc Océanis - Bâtiment 1 A
 35 Rue Haroun Tazieff - 54320 MAXEVILLE
 Tél : 03.83.28.22.25 - Fax : 03.83.28.51.45
 SIRET : 522 917 970 00017

DESTINATION DES CONSTRUCTIONS PROJETEES ET SURFACES CREEES :

Nature du projet envisagé :
 Nouvelle construction
 Travaux sur construction existante

Destinations	Surfaces existantes avant travaux (A)	Surfaces créées (B)	Surfaces créées par changement de destination (C)	Surface supprimée (D)	Surface supprimée par changement de destination (E)	Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E)
Bureaux						
Industrie	0	291.87	0	0	0	291.87
Entrepôt						
Surfaces totales (m²)	0	291.87	0	0	0	291.87

DECLARATION DES ELEMENTS NECESSAIRES AU CALCUL DES IMPOSITIONS :

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) _____ m²

Surface taxable des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement **291.87** m²

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables (1) **0** m²

1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont	Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)		
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)		
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro plus (PTZ+) (5)		
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)		
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)			
Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé		
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS		
	Bénéficiant d'autres prêts aidés		
Nombre total de logements créés			

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.

Pour la réalisation de ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (4) (5) (6) ? Oui Non

Si oui, lesquels ? _____

Quelle est la surface taxable (1) existante conservée ? _____ Quel est le nombre de logements existants ? _____

1.2.3 - Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

	Nombre créé	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2bis)
Nombre de commerces dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² (9)			
Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes			
Locaux industriels et leurs annexes		291.87	0
Locaux artisanaux et leurs annexes			
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (10)			
Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (11)			
Surfaces créées			
Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale (12)			

1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) :

Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m :

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol :

 m²

1.4 - Redevance d'archéologie préventive

Détaillez les parties du projet qui n'affectent pas le sous-sol. Les fondations ou les travaux n'affectent pas le sous-sol si leur profondeur est inférieure à 0,50 m.

Surface concernée au titre des locaux :

 m² de surface taxable créée

Nombre d'emplacements de stationnement concernés (13) :

 créé (s)

Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m concernées

 créé (s)

1.5 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ?

Oui Non

La construction projetée concerne-t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ?

Oui Non

COORDONNEES DES EOLIENNES ET DES POSTES DE LIVRAISON

Eoliennes	Lambert 93		Lambert 2 étendu		WGS84 UTM30		z (approximatif)
	x	y	x	y	Lat	Lon	
E1	691201.828	6976436.968	638942.2035	2543486.8426	49°53'11.71304"	2°52'39.51555"	-
E2	691956.042	6976437.791	639696.7991	2543494.0261	49°53'11.77591"	2°53'17.26678"	-
E3	690924.984	6975980.876	638669.0632	2543028.1866	49°52'56.94903"	2°52'25.69503"	-
E4	691690.475	6975998.767	639434.7978	2543052.542	49°52'57.56561"	2°53'04.00638"	-
E5	690614.357	6975469.125	638362.5907	2542513.5593	49°52'40.38272"	2°52'10.19061"	-
E6	691385.589	6975494.742	639134.0051	2542545.6926	49°52'41.25079"	2°52'48.78521"	-
E7	690572.280	6974993.459	638324.5041	2542037.2987	49°52'24.99740"	2°52'08.12452"	-
E8	690502.899	6974485.407	638259.3717	2541528.4061	49°52'08.56315"	2°52'04.69524"	-
E9	690408.966	6973945.728	638169.941	2540987.6622	49°51'51.10457"	2°52'00.04085"	-
PL1	691194.150	6975526.045	639047.7262	2542575.3966	49°52'42.23012"	2°52'44.48005"	-
PL2	691299.058	6975516.378	639047.2471	2542566.6096	49°52'41.94622"	2°52'44.45306"	-
PL3	691298.505	6975507.600	639046.768	2542557.8227	49°52'41.66231"	2°52'44.42607"	-